

 Cette formation s'adresse aux collaborateurs de service DRH, collaborateurs de cabinet d'expertise comptable, experts comptables.

 3 jours (soit 21H)

 à partir de 2 100 euros Net de Taxes

Objectif

La formation a pour but de savoir établir un contrat de travail.

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Différencier les différents contrats de travail existants
- Connaître les mentions obligatoires
- Connaître les clauses obligatoires

Moyens pédagogiques

Cette formation est présentée par un formateur en distanciel ou en présentiel, dans nos locaux ou dans les locaux de votre entreprise.

L'enseignement est proposé en individuel ou par petits groupes de personnes de niveau comparable (maximum 4 personnes en présentiel, 2 personnes en distanciel).

Avant le démarrage de la formation, un échange avec nos formateurs/formatrices sera nécessaire dans le souci de recueillir vos attentes et besoins. Un test de positionnement permettra d'évaluer le niveau initial de l'apprenant.

La formation se fait à l'aide de supports écrits, audio et vidéo, avec de nombreux exercices pratiques. L'interaction et la participation du ou des apprenants est encouragée à tout moment. Une mise en pratique sur supports professionnels et/ou personnels sera également proposée.

Un support de cours complet, ainsi qu'une attestation individuelle de fin de formation et un certificat de réalisation sont remis en fin de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

Tout au long de la formation, des exercices pratiques permettent d'évaluer la progression de l'apprenant et sa bonne assimilation des notions abordées.

Si une certification est nécessaire, cette dernière sera effectuée en fonction du type de formation.

Programme

Jour 1 : Les différents contrats de travail

- Le contrat à durée indéterminée
- Le contrat à temps partiel
- Le contrat à durée déterminée
- Le contrat d'intérim
- Les contrats de travail spécifiques
- Quizz

Jour 1 : Les différentes clauses du contrat de travail

- Les clauses obligatoires
- La gestion de la période d'essai
- Les clauses de souplesse : mobilité, objectifs
- Les clauses particulières : non concurrence, dédit, calcul de la base des cotisations
- Cas pratiques

Jour 2 : Le contrat à durée déterminée

- Les recours au contrat à durée déterminée
- Les durées
- Le renouvellement
- Le risque de requalification
- Quizz

Jour 2 : Le contrat à temps partiel

- Les clauses obligatoires
- La répartition des horaires
- Les heures complémentaires
- La notion d'acompte
- Le prêt aux salariés
- La saisie sur salaires
- Cas pratiques

Jour 3 : Le contrat d'intérim

- La définition du contrat d'intérim
- Les causes de recours
- La durée
- Quizz

Jour 3 : Les contrats de travail particuliers

- La modification du lieu de travail
- La modification de la qualification
- La modification de la rémunération
- La rédaction des avenants
- Cas pratiques

Jour 3 : La modification du contrat de travail

- La modification du lieu de travail
- La modification de la qualification
- La modification de la rémunération
- La rééducation des avenants
- Cas pratiques

